RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Commission de toponymie

2012-2013

La mémoire des lieux
partout
au Québec

Québec

« Depuis le 15 novembre 1912, la Commission de toponymie est responsable de gérer les noms de lieux du Québec. En fait, c'est la façon administrative de le dire. J'aurais plus tendance à dire qu'elle balise nos rues et nos parcs, nos lacs et rivières de noms propres qui rappellent notre histoire, notre mémoire.

Je prends la parole aujourd'hui pour souligner le centenaire de cette vieille dame très digne qui, année après année, a su faire des noms de lieux qui nous accompagnent comme des signatures du temps et de l'espace dans un environnement qu'on lit, si on veut, comme un grand livre d'histoire. »

Extrait de la déclaration de la ministre responsable de la Charte de la langue française, M^me^ Diane De Courcy, à l'Assemblée nationale, le 20 novembre 2012

Table des matières
Commission de toponymie

Message du président par intérim 5
Membres de la Commission 7
Faits saillants de 2012-2013 9
Quelques chiffres 11

1 COMMISSION DE TOPONYMIE

Mission et mandats 15
Contexte 16
Clientèles 17
Services, publications et outils 18
Organisation 18
Organigramme de la Commission au 31 mars 2013 19

2 RÉALISATIONS DE LA COMMISSION PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014

Sommaire des résultats 2010-2013 23

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Cibler et bonifier l'offre linguistique, terminologique et toponymique 25
Axe d'intervention 2.3 La nomenclature géographique 25
Objectif 2.3.1 25
Objectif 2.3.2 27
Objectif 2.3.3 28

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Mettre en valeur la politique linguistique québécoise et célébrer la vitalité du français 28
Axe d'intervention 4.2 La sensibilisation à la vie en français 28
Objectif 4.2.3 28
Axe d'intervention 4.3 L'expertise toponymique 29
Objectif 4.3.1 29
Objectif 4.3.2 30
Quelques réalisations liées au centenaire de la Commission 31

3 RÉALISATIONS DE LA COMMISSION PAR RAPPORT À LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Résultats 35

Message du président par intérim

Le vendredi 15 novembre 1912, le gouvernement, présidé par le premier ministre Lomer Gouin, étudie un mémoire que lui soumet le ministre des Terres et Forêts, Jules Allard. Celui-ci y expose diverses considérations, notamment que son ministère s'est engagé, il y a plusieurs années, dans une série d'explorations de nouvelles régions, mission qui doit se poursuivre; qu'il a été établi, au cours de ces explorations, qu'une multitude de lieux géographiques n'étaient pas encore dénommés; et que des doublons toponymiques étaient susceptibles de générer de la confusion et des problèmes d'ordre administratif. Conséquemment, le ministre recommande de former une Commission géographique de la province de Québec dont les attributions seront, entre autres, de dénommer les lieux géographiques des nouveaux territoires encore innommés et de rétablir, le cas échéant, l'orthographe des noms déjà imposés. Le gouvernement donne suite à la recommandation.

Cette Commission existe toujours : active depuis plus d'un siècle, elle est connue aujourd'hui sous le nom de Commission de toponymie. L'année 2012-2013, qui coïncide avec son centième anniversaire, s'est déroulée sous le thème *Le nom de lieu, signature du temps et de l'espace.* Ce thème rappelle que c'est par sa toponymie qu'un territoire se révèle, qu'il exprime distinctement et durablement, avec les mots propres aux diverses communautés qui l'habitent, ses particularités, son histoire aux humeurs parfois changeantes, ses modes de vie, bref, son aventure géographique et humaine.

Après plus d'un siècle de travaux, au fil des générations de toponymistes qui se sont succédé à son service, la Commission a acquis une expertise qui fait l'envie de plusieurs. Elle est devenue une autorité que tiennent en haute estime ses homologues de la francophonie dans le monde entier. À preuve, au cours de l'été 2012, deux projets de résolution proposés par la Commission ont été étudiés et adoptés par la dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, à New York. Ces projets portaient sur les critères qui permettent de définir le caractère patrimonial des toponymes, de même que sur la pertinence de décourager l'attribution de noms de lieux à caractère commercial.

La Commission gère maintenant une nomenclature géographique officielle qui compte plus de 235 000 noms de lieux, dont environ 110 000 noms de voies de communication. Toutefois, cette nomenclature impressionnante ne doit pas faire illusion. La Commission est encore loin d'avoir achevé sa mission. Elle doit continuer sur sa lancée pour répondre aux besoins pressants de créer de nouveaux toponymes en vue de faciliter le repérage géographique, plus particulièrement dans les territoires du Nord-du-Québec, où les activités touristiques et industrielles se multiplient. À ce sujet, la Commission est résolue à mettre en valeur le patrimoine toponymique des Amérindiens et des Inuits en officialisant les noms de lieux de cette région. Pour cela, elle compte les inventorier et, par la même occasion, recueillir l'information relative à leur signification et à leur relation avec les lieux qu'ils désignent. Elle s'appliquera aussi à réaliser ces objectifs dans les meilleurs délais, car ce trésor patrimonial, qu'il faut continuer de découvrir, se trouve souvent enfoui dans la mémoire des seuls aînés.

Message du président par intérim

Au cours de l'année 2012-2013, la Commission a tenu des activités pour souligner de façon spéciale son centième anniversaire, en plus de maintenir le déroulement de ses activités courantes. Le présent rapport rend compte des unes et des autres. La fin de cette année a été marquée par un changement à la présidence de la Commission. Je tiens à remercier chaleureusement ma prédécesseure, M^me^ Louise Marchand, qui a présidé avec élégance et brio les célébrations soulignant le centième anniversaire de l'organisme et qui a assumé la responsabilité des travaux accomplis par la Commission durant les onze premiers mois de l'année.

Avec les membres de la Commission et son personnel, je suis déterminé à favoriser la poursuite et la promotion de la mission toponymique qui, par la mise en relief des dimensions géographique et culturelle des noms de lieux, offre aux citoyens et aux citoyennes du Québec un accès privilégié aux coulisses de la grande comme de la petite histoire.

Le président par intérim,

Jacques Beauchemin

Membres de la Commission

M. Jacques Beauchemin est membre depuis mars 2013. Il est sous-ministre associé à la langue française, responsable de l'application de la politique linguistique au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles depuis septembre 2012. De plus, il est président-directeur général par intérim de l'Office québécois de la langue française et président par intérim de la Commission de toponymie. Docteur en sociologie de l'Université du Québec à Montréal, il a été notamment professeur titulaire au Département de sociologie de l'UQAM, directeur du même département, puis directeur de recherche à la Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie. Il est l'auteur de nombreuses publications liées notamment à l'identité et à la question nationales.

M. Jean-René Côté est membre depuis 1994. Docteur en sciences naturelles de l'Université de Montpellier, il a été professeur et directeur du Département des sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal. Par la suite, il a été vice-président du Bureau d'audiences publiques en environnement et directeur de la recherche à la Société québécoise en assainissement des eaux. Il est l'auteur de plusieurs publications scientifiques dans des revues nord-américaines et européennes.

M^me^ Caroline Desbiens est membre depuis mars 2011. Docteure en géographie humaine de l'Université de la Colombie-Britannique, elle a enseigné dans cet établissement, de même qu'à l'Université de la Géorgie aux États-Unis. Depuis 2004, elle enseigne au Département de géographie de l'Université Laval et y est devenue professeure titulaire en 2012. Elle est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada en géographie historique du Nord, qui s'intéresse aux dynamiques d'humanisation de cette région par les populations autochtones.

M. André Gagnon est directeur et secrétaire de la Commission depuis 2011. Il est titulaire d'un baccalauréat en géographie de l'Université du Québec à Rimouski. Avant d'entrer au service de la Commission, M. Gagnon a travaillé à titre de géographe pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

M. Matthew G. Hatvany est membre depuis mars 2011. Professeur titulaire au Département de géographie de l'Université Laval depuis 2000, il est titulaire d'un doctorat en géographie historique et paléoécologie. Depuis 2009, il est président de la Fiduciaire canadienne d'études nordiques.

M. Jacques Lacoursière est membre depuis 1994. Historien célèbre, il s'est donné pour mission, il y a près de cinquante ans, de faire connaître et aimer l'histoire du Québec par ses écrits, par des émissions à la radio et à la télévision ainsi que par des films et des conférences. On lui doit notamment l'*Histoire populaire du Québec* en cinq volumes. Il a été chercheur pour la série *Épopée en Amérique* qu'il a aussi animée, et il a également assumé la recherche pour la télésérie *Duplessis*. Il est membre de la Société royale du Canada et de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

M. Joël Simonnet est membre depuis 2004. Diplômé des universités de Strasbourg et d'Ottawa, il a été professeur en sciences politiques au cégep de Rimouski de 1967 à 2002. De plus, il a été conseiller municipal à Rimouski pendant plus de dix ans et président d'Accueil et intégration BSL, organisme au service des personnes immigrantes qui demeurent dans la MRC de Rimouski-Neigette. M. Simonnet est membre du conseil d'administration de l'Association des aînées et aînés de l'UQAR.

M^me^ Louise Slater est membre depuis 2011. Directrice d'école de 1982 à 1994 et, auparavant, agente de développement pédagogique, elle est active au sein de la Société historique du Cap-Rouge depuis 1995. Elle y remplit la fonction de secrétaire du conseil d'administration de 1999 à 2005, puis celle de présidente de 2005 à 2010 et de 2012 à 2013. Elle participe activement à la table de concertation des treize sociétés d'histoire de Québec. M^me^ Slater, qui participe activement à la vie de son milieu, siège notamment au conseil d'administration de la Société des Amis du Jardin Van den Hende et au comité des activités culturelles du Musée national des beaux-arts du Québec.

Membres de la Commission

M. Jacques Beauchemin

M. Jean-René Côté

Photo : Studio Perspective

M^me^ Caroline Desbiens

M. André Gagnon

M. Matthew G. Hatvany

Photo : Rémy Boily

M. Jacques Lacoursière

M. Joël Simonnet

M^me^ Louise Slater

Faits saillants de 2012-2013

Le centième anniversaire de la Commission

La Commission, organisme auquel le gouvernement a confié la gestion des noms de lieux du Québec le 15 novembre 1912, a tenu, tout au long de l'année, des activités pour célébrer son centième anniversaire. Une exposition, des publications et des rencontres entre toponymistes ont formé le cœur de ces activités, que le présent rapport présente en détail.

Des noms de lieux officialisés et diffusés

Au cours de l'année, la Commission a officialisé 1 637 noms de lieux, dont 1 086 noms de voies de communication (odonymes) et 551 autres toponymes. À la fin de l'exercice, la Commission a diffusé sur le Web, à l'intention du public, plus de 235 000 noms de lieux officiels.

Des désignations commémoratives d'importance

Pour souligner des contributions significatives à la société québécoise, la Commission a officialisé cinq désignations toponymiques commémoratives :

Route de la Bravoure (Saint-Gabriel-de-Valcartier, Shannon et Québec), nom officialisé le 16 mai 2012

Ce nom a été attribué à la route à deux chaussées qui prolonge l'autoroute Henri-IV, depuis l'intersection de l'avenue Industrielle, à Québec, jusqu'à Shannon, et qui traverse également la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier. Le nom vient souligner l'engagement des militaires de la base de Valcartier.

Pont Olivier-Charbonneau (Laval et Montréal), nom officialisé le 16 mai 2012

Ce nom rappelle le souvenir d'Olivier Charbonneau, le premier à s'établir sur l'île Jésus, en 1675. La terre où se situe l'assise nord du pont Olivier-Charbonneau a été la propriété des Charbonneau jusqu'à ce qu'aient lieu l'expropriation et la démolition de la maison, en 1977, en vue de faire place à l'avenue Roger-Lortie. Cette artère constitue une voie d'accès au pont de l'autoroute 25, qui enjambe la rivière des Prairies, entre l'île Jésus et l'île de Montréal.

Complexe Edgard-Davignon (Val-d'Or), nom officialisé le 11 juillet 2012

Le nom de cet édifice, qui abrite le Conservatoire de musique de Val-d'Or, rappelle le souvenir d'Edgard Davignon (Welkenraedt, Belgique, 1923 – Val-d'Or, 2011), pionnier de la musique en Abitibi-Témiscamingue. Ce musicien arrive au Québec en 1957 et s'installe en Abitibi. Il fonde le Conservatoire de musique de Val-d'Or en 1964.

Faits saillants de 2012-2013

Pont Serge-Marcil (Salaberry-de-Valleyfield et Les Cèdres), nom officialisé le 20 septembre 2012

Ce nom rappelle la mémoire de Serge Marcil (Salaberry-de-Valleyfield, 1944 – Port-au-Prince, Haïti, 2010), homme public et politicien. Élu député libéral dans la circonscription électorale de Beauharnois, il est nommé vice-président de la Commission des institutions (1986-1989). Réélu dans la circonscription électorale de Salaberry-Soulanges, il devient adjoint parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle; puis, il est désigné ministre du Travail (1989-1994). Dans le cabinet de Daniel Johnson, il est nommé ministre de l'Emploi (1994). En 2000, il est élu à la Chambre des communes député libéral de Beauharnois-Salaberry. Outre ses rôles politiques, Serge Marcil est reconnu pour ses activités internationales. On le retrouve en République démocratique du Congo et, surtout, en Haïti. Au moment de son décès tragique survenu lors du tremblement de terre, dans ce pays, le 12 janvier 2010, il était conseiller spécial de l'ACDI et directeur du Centre parlementaire canadien. Le pont Serge-Marcil, situé sur l'autoroute 30, enjambe le fleuve Saint-Laurent; il relie la municipalité des Cèdres à Salaberry-de-Valleyfield.

Édifice du Docteur-Gérard-Beaulieu (Sept-Îles), nom officialisé le 20 septembre 2012

Ce nom désigne l'immeuble qui héberge le Centre local de services communautaires (CLSC). Le nom a été attribué à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'établissement. On rappelle ici la mémoire de Gérard Beaulieu (Saint-Ulric, 1906 – Sept-Îles, 1984). Souvent dans des conditions difficiles, avec des moyens de fortune, le docteur Beaulieu a non seulement assuré des soins médicaux à la population, mais il a aussi apporté le réconfort d'une présence humaine dans la région pendant 60 ans.

Une présence à la dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

La Commission a pris part aux travaux de la conférence, principalement par la préparation de deux projets de résolution que la délégation canadienne a soumis aux participants et qui ont été expliqués par les deux représentantes de la Commission. Approuvés par la Conférence, ces projets portaient sur la manière de définir le caractère patrimonial des noms de lieux et sur la pertinence de décourager l'attribution de toponymes à caractère commercial.

Une réunion de la Commission de toponymie du Canada à Québec

La réunion des membres de la Commission de toponymie du Canada a lieu chaque année. La Commission de toponymie du Québec a été l'hôte de la réunion de 2012, à laquelle ont participé 33 personnes.

Quelques chiffres

En 2012-2013, les membres de la Commission se sont réunis à huit reprises.

La Banque de noms de lieux du Québec contenait, au 31 mars 2013, 391 289 noms de lieux officiels et non officiels. Le tableau ci-dessous en présente la répartition, selon la langue.

Répartition des toponymes de la Banque de noms de lieux du Québec, selon l'appartenance linguistique, au 31 mars 2013

Langue	Toponymes		Odonymes		Total	
	Officiels	Officiels et non officiels	Officiels	Officiels et non officiels	Officiels	Officiels et non officiels
Français	93 549	156 230	97 152	137 582	190 701	293 812
Anglais	14 405	34 973	10 169	17 085	24 574	52 058
Langues amérin-diennes	8 780	23 256	652	1 202	9 432	24 458
Inuktitut	3 160	8 760	17	26	3 177	8 786
Autres langues	2 004	2 952	1 628	2 301	3 632	5 253
Indéterminée	3 244	5 897	651	1 025	3 895	6 922
Total	**125 142**	**232 068**	**110 269**	**159 221**	**235 411**	**391 289**

- Au cours de l'année, 2 081 notes sur l'origine et la signification de noms de lieux ont été ajoutées sur le site Web de la Commission, ce qui porte à 86 986 le nombre de noms de lieux dont la diffusion s'accompagne de telles notes.
- Entre le 1er avril 2012 et le 31 mars 2013, la Commission a officialisé 1 637 noms de lieux, dont 704 noms de rues, 236 noms de chemins, 278 noms de parcs publics, 51 noms de lacs, 12 noms de ponts et 5 noms de pointes.
- La mise à jour des noms de parcs de divers types situés à Québec a été faite dans quatre des six arrondissements de la ville. La Commission a ainsi officialisé 200 noms.

Commission de toponymie

1 Commission de toponymie

1.1 Mission et mandats

Créée en 1977, en vertu de l'article 122 de la Charte de la langue française, la Commission de toponymie a pris le relais de la Commission géographique de la province de Québec et de la Commission de géographie (1912-1977).

La Charte définit la compétence, les devoirs et les pouvoirs de la Commission, organisme responsable de la gestion des noms de lieux du Québec.

La Commission doit :

- proposer au gouvernement les normes et les règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux;
- procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux;
- établir et normaliser la terminologie géographique, en collaboration avec l'Office québécois de la langue française;
- officialiser les noms de lieux;
- diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec;
- donner son avis au gouvernement sur toute question que celui-ci lui soumet en matière de toponymie.

La Commission peut :

- donner son avis au gouvernement et aux autres organismes de l'Administration sur toute question relative à la toponymie;
- dans les territoires non organisés, nommer les lieux géographiques ou en changer les noms;
- avec l'assentiment de l'organisme de l'Administration ayant une compétence concurrente, déterminer ou changer le nom de tout lieu sur un territoire municipal local.

Les noms approuvés ou choisis par la Commission au cours de l'année doivent être publiés, au moins une fois l'an, à la *Gazette officielle du Québec*. Ils deviennent d'emploi obligatoire dans les documents et les textes de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

1 Commission de toponymie

1.2 Contexte

La toponymie, issue du mariage fécond de la géographie et de la langue, doit prendre en compte et mettre en relief les dimensions géographique et culturelle des noms de lieux.

D'une part, la normalisation des noms géographiques concourt au repérage des lieux dans l'espace, fonction essentielle pour assurer la sécurité des personnes, la gestion des ressources naturelles, la qualité de la cartographie, et pour faciliter les communications de l'État avec ses citoyens et citoyennes. Les bouleversements survenus dans le monde municipal au cours des dernières années ont aussi soulevé de vives inquiétudes au chapitre de la gestion des noms de voies de communication. Dans ce contexte où les municipalités doivent harmoniser les odonymes sur leur nouveau territoire, la Commission a le devoir de veiller à la préservation du patrimoine toponymique local ainsi qu'à la qualité de la nouvelle toponymie proposée.

D'autre part, le toponyme favorise l'expression, au moyen d'un message linguistique, du contenu culturel et historique d'une présence humaine spécifique.

Ainsi, la Commission accorde une attention toute particulière au visage francophone de la toponymie québécoise, notamment en s'assurant que les éléments génériques des noms de lieux sont en français.

La Commission doit néanmoins respecter la double nature des noms de lieux en permettant également l'expression de l'identité de chacune des communautés qui composent le Québec moderne. Les spécifiques traduisent donc de façon significative des traits distinctifs de la société québécoise, notamment les particularismes du français québécois et les mots du paysage géographique qui appartiennent au français parlé au Québec. La toponymie du Québec se veut également le reflet de l'apport de la communauté québécoise d'expression anglaise ainsi que des peuples autochtones et des autres minorités qui contribuent à faire le Québec d'aujourd'hui. Il convient de souligner que les politiques et les normes de la Commission sont inspirées des résolutions des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Par ailleurs, en ce qui concerne le développement durable, la Commission, qui est visée par la Loi sur le développement durable et par la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, se sent particulièrement interpellée par les éléments suivants : la protection du patrimoine culturel et l'accès au savoir, l'aménagement et le développement du territoire de façon durable et intégrée ainsi que la sauvegarde et le partage du patrimoine collectif. Les demandes que les organismes responsables de la gestion du territoire et des ressources naturelles adressent à la Commission pour dénommer les nouveaux territoires à préserver, par exemple les réserves naturelles, les aires protégées et les réserves de biodiversité, s'inscrivent dans l'esprit de cette loi et de cette stratégie.

1 Commission de toponymie

1.3 Clientèles

Les mandats confiés à la Commission touchent l'ensemble de la population québécoise, les noms de lieux constituant des points d'ancrage propres à chaque personne.

La Commission se met au service de tous les ministères et organismes utilisateurs et relayeurs de la toponymie ainsi que de toutes les municipalités qui ont la responsabilité de choisir le nom de leurs voies de communication.

Ainsi, les travaux de la Commission sont indispensables pour le ministère des Ressources naturelles, dans sa gestion des forêts et des mines; pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, dans sa gestion des réserves de biodiversité, des milieux naturels protégés, des zones d'exploitation contrôlée (zecs) et des barrages; pour le ministère de la Culture et des Communications, dans son traitement des biens patrimoniaux; et enfin pour la Commission de la représentation électorale, qui doit demander à la Commission son avis quant aux noms des circonscriptions électorales. La toponymie constitue également un outil essentiel aux travaux du ministère de la Sécurité publique, responsable de la sécurité des citoyens et citoyennes; à ceux du ministère des Transports, en ce qui a trait à la signalisation routière; à ceux du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, responsable des grandes réorganisations territoriales; ainsi qu'à ceux du Directeur général des élections, pour qui la Commission valide le contenu toponymique de bases de données. La Commission fournit également des avis relatifs à la qualité de la toponymie présente dans les manuels scolaires qui doivent être approuvés par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Par ailleurs, certains organismes comme la Commission de la santé et de la sécurité du travail comptent sur la Commission pour valider la toponymie utilisée dans leurs fichiers d'adresses.

Finalement, grâce principalement à son service de diffusion en ligne des noms de lieux officiels et des normes qui balisent leur choix et leur écriture, la Commission répond aux besoins d'information toponymique des citoyens et citoyennes, mais également à ceux de l'industrie touristique et des entreprises spécialisées dans des domaines comme la révision de documents, les levés géophysiques et la production de matériel géographique ou cartographique.

1 Commission de toponymie

1.4 Services, publications et outils

Pour répondre aux besoins de ses usagers, la Commission met à leur disposition les services, publications et outils suivants :

- des consultations personnalisées;
- des avis techniques;
- des validations de fichiers d'adresses;
- la Banque de noms de lieux, qui diffuse, en ligne, les noms de lieux officiels du Québec ainsi que les noms de lieux qui ont déjà été officiels et qui ont été remplacés, fournit des données techniques et informe sur l'origine des noms diffusés;
- des pages Web qui renseignent sur les politiques toponymiques, les critères de choix et les règles d'écriture des noms de lieux;
- des publications en ligne ou imprimées, dont le dictionnaire illustré *Noms et lieux du Québec*, le *Guide de l'affichage odonymique* et des répertoires qui présentent la toponymie de six nations autochtones;
- un centre de documentation toponymique qui regroupe plus de 7 000 volumes et 25 périodiques spécialisés dans des domaines tels que la généalogie, la géographie, l'histoire et la terminologie.

1.5 Organisation

Au 31 mars 2013, les sept postes de membres nommés par le gouvernement en vertu de la Charte étaient occupés par M. Jacques Beauchemin, président par intérim, M. Jean-René Côté, M^me^ Caroline Desbiens, M. Matthew G. Hatvany, M. Jacques Lacoursière, M. Joël Simonnet et M^me^ Louise Slater.

1 Commission de toponymie

Organigramme de la Commission au 31 mars 2013

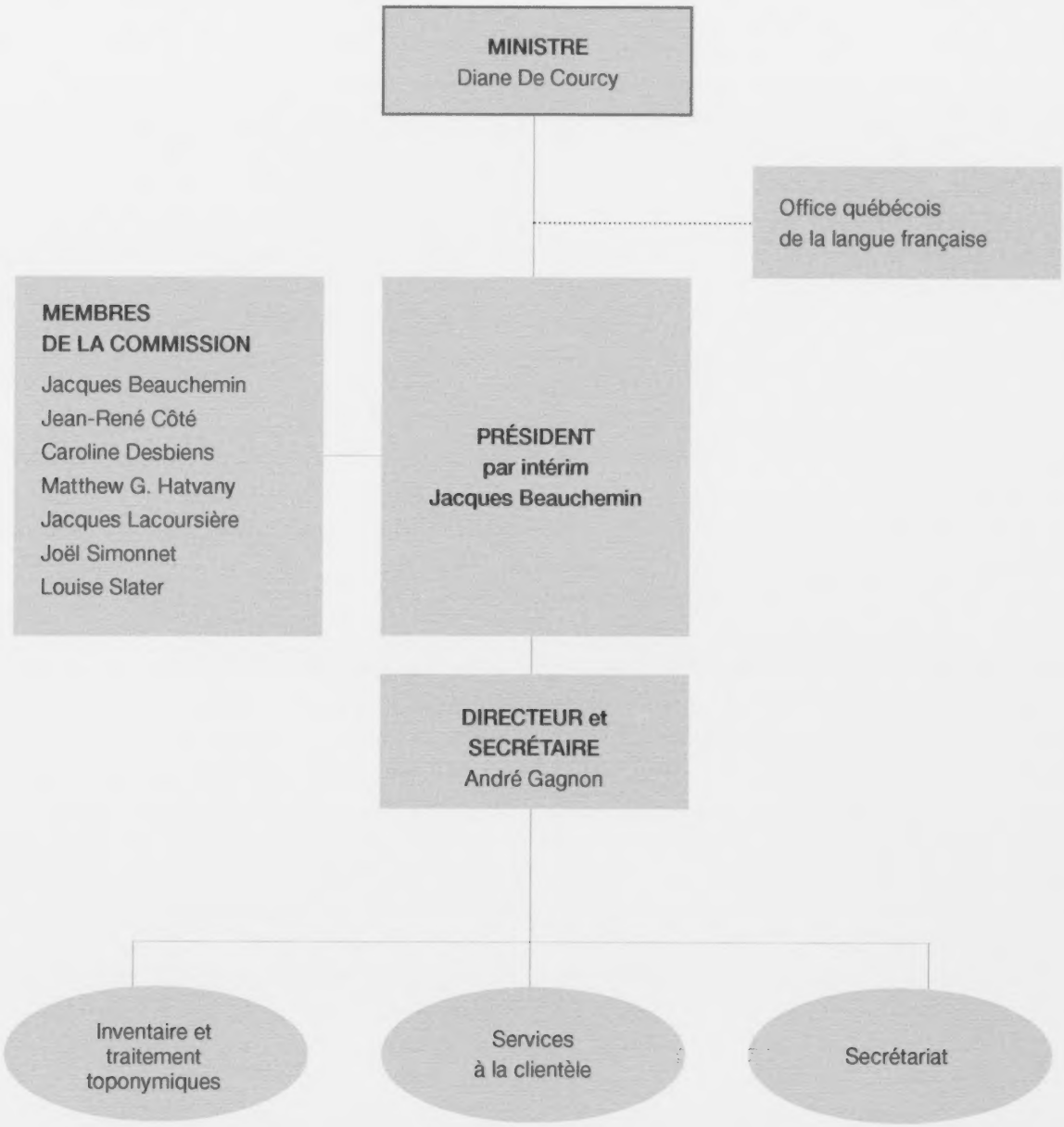

1 Commission de toponymie

Puisqu'il incombe à l'Office de fournir à la Commission tout le soutien administratif nécessaire à la réalisation de sa mission, la reddition de comptes pertinente est présentée dans le rapport annuel de gestion de l'Office. Il en est de même pour ce qui a trait à l'application des obligations législatives et gouvernementales concernant notamment la mise en œuvre de la politique linguistique, de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ainsi que de la Loi sur le développement durable (sauf, dans ce dernier cas, au regard des éléments qui concernent la mission toponymique proprement dite). La Commission et l'Office ont, en effet, choisi de partager leurs politiques et leurs ressources en ces matières.

Saviez-vous que...

La Commission de toponymie a eu douze coups de cœur parmi les noms qu'elle a officialisés l'an dernier. Elle a même eu un coup de foudre pour l'un d'eux : **Rue de la Chevauchée** ! Ce nom fait un clin d'œil au festival country annuel de Saint-Antonin, dans le Bas-Saint-Laurent. La désignation des coups de cœur se veut une promotion d'une toponymie de qualité supérieure.

Onze chroniques toponymiques relatives aux bons coups de la Commission au cours de ses cent ans d'histoire ont été diffusées sur le Web.

Sept chroniques toponymiques portant sur des réalités de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont été créées par la Commission et diffusées à la radio de Radio-Canada (station de la Gaspésie-Les Îles).

Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Sommaire des résultats 2010-2013

Orientation stratégique 2 Cibler et bonifier l'offre linguistique, terminologique et toponymique

Axe d'intervention 2.3 La nomenclature géographique

Indicateur	Cible	Résultat 2012-2013	Résultat 2011-2012	Résultat 2010-2011		Page
Objectif 2.3.1 Favoriser la mise à jour des données toponymiques de certains territoires						
Répartition des toponymes mis à jour selon les territoires retenus	Territoires municipaux dont les dossiers d'officialisation ou d'harmonisation sont incomplets	1 612	3 374	5 128	✓	25
	Territoires des parcs nationaux projetés	75	189	76	✓	25
	Territoires habités ou fréquentés par les Micmacs	19	12	4	✓	25
Objectif 2.3.2 Privilégier l'inventaire ou la mise en valeur de certains patrimoines toponymiques						
Répartition des toponymes diffusés sur le Web selon la langue	Patrimoine autochtone	1	0	3	↑	27
Objectif 2.3.3 S'assurer que la plupart des notes sur l'origine ou la signification des noms de lieux ont trait à la nomenclature officielle de langue française						
Pourcentage de notes consacrées à la nomenclature officielle[1] de langue française	80 %	83,8 %	83,7 %	83,6 %	✓	28

1. Modification apportée à la rédaction

LÉGENDE

✓ objectif atteint ou dépassé ↑ progrès noté ✗ défi à relever → en cours ○ à venir Ø abandonné

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Orientation stratégique 4 **Mettre en valeur la politique linguistique québécoise et célébrer la vitalité du français**

Axe d'intervention 4.2 La sensibilisation à la vie en français

Indicateur	Cible	Résultat 2012-2013	Résultat 2011-2012	Résultat 2010-2011		Page
Objectif 4.2.3 Souligner l'apport remarquable en faveur de la langue française de personnes, de groupes, d'organismes ou d'entreprises						
Liste des prix, des lauréats et des désignations toponymiques commémoratives	s. o.	1	3	Aucun	✓	28

Axe d'intervention 4.3 L'expertise toponymique

Indicateur	Cible	Résultat 2012-2013	Résultat 2011-2012	Résultat 2010-2011		Page
Objectif 4.3.1 Mettre en valeur le savoir-faire du Québec en matière de toponymie						
Participation à diverses activités	Au moins 5 par année	14	6	5	✓	29
Objectif 4.3.2 Célébrer, en 2012, les 100 ans d'activité de gestion des noms de lieux du Québec						
Dépôt du programme des activités	31 décembre 2011	s. o.	s. o.	Dépôt effectué	✓	30
Réalisation du programme	2012	Activités du programme réalisées	s. o.	s. o.	✓	30

LÉGENDE

✓ objectif atteint ou dépassé ↑ progrès noté ✗ défi à relever → en cours ○ à venir ∅ abandonné

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Orientation stratégique 2
Cibler et bonifier l'offre linguistique, terminologique et toponymique

Axe d'intervention 2.3 La nomenclature géographique

2.3.1 Favoriser la mise à jour des données toponymiques de certains territoires

Contexte : L'inventaire des noms de lieux est une tâche ininterrompue, parce qu'elle dépend de l'occupation du territoire, qui varie dans le temps avec une intensification progressive de l'activité humaine, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines, de la forêt et du tourisme dans le Nord-du-Québec, où l'on a besoin d'un nombre grandissant de noms de lieux pour se repérer sur les cartes géographiques, et parce que l'usage des toponymes par ses habitants peut varier d'une génération à l'autre. Les besoins particuliers se rapportant à l'aménagement du territoire (notamment la désignation officielle des lieux d'intérêt municipal autres que les voies de communication – par exemple, des édifices, des bâtiments, des parcs publics, des pistes cyclables, des belvédères – et l'enrichissement du réseau des parcs nationaux et des réserves de biodiversité), ainsi que les besoins liés à la sécurité, à la visibilité insuffisante du patrimoine de certaines communautés ou à l'ancienneté de la dernière opération d'inventaire dans une région donnée orientent les choix des zones auxquelles donner priorité dans le processus de mise à jour continue des données toponymiques.

Objectif 2.3.1 Favoriser la mise à jour des données toponymiques de certains territoires

Indicateur	Cible	Résultat
Répartition des toponymes mis à jour selon les territoires retenus	Territoires municipaux dont les dossiers d'officialisation ou d'harmonisation sont incomplets	1 612
	Territoires de parcs nationaux projetés	75
	Territoires habités ou fréquentés par les Micmacs	19

Commentaire : Certains types de territoires ont fait l'objet de travaux particuliers.

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Territoires municipaux dont les dossiers d'officialisation ou d'harmonisation sont incomplets

Les 1 612 toponymes traités ou dont l'information s'y rapportant dans la Banque de noms de lieux du Québec a été mise à jour proviennent principalement de 18 des 21 municipalités ciblées au cours de l'année 2012-2013[2].

En ce qui concerne l'analyse de la nomenclature toponymique de Drummondville, elle a permis l'achèvement du dossier d'harmonisation des noms de voies de communication de cette ville. La Commission a par ailleurs officialisé un grand nombre de noms de parcs publics de Québec ainsi que de noms de voies de communication de Trois-Rivières.

Territoires des parcs nationaux projetés

La Commission a effectué 75 interventions dans la toponymie de six parcs nationaux projetés, qu'il s'agisse d'ajouts à la Banque de noms de lieux du Québec, ou encore, de correction ou d'enrichissement de l'information présentée dans des fiches toponymiques existantes. Deux travaux majeurs sont à signaler :

- La saisie de fiches toponymiques liées à l'enquête effectuée par Bernard Saladin d'Anglure dans le Nord-du-Québec, à la fin des années 1960, pour recueillir les toponymes inuits traditionnels;
- La saisie de fiches toponymiques provenant de toponymes inscrits au *Répertoire toponymique inuit du Nunavik*, publié en 1987 par l'Institut culturel Avataq.

Territoires habités ou fréquentés par les Micmacs

Les travaux visant à enrichir la Banque de noms de lieux du Québec de toponymes micmacs et à y incorporer des données concernant leur signification et des anecdotes s'y rattachant ont progressé légèrement en 2012-2013. Dix-neuf toponymes entièrement ou partiellement de langue micmaque et désignant un lieu situé dans le territoire habité ou fréquenté par les Micmacs ont fait l'objet d'un travail au cours de l'exercice. Les travaux de mise à jour de toponymes micmacs ont visé surtout des noms qui étaient inscrits dans la Banque de noms de lieux du Québec. La Commission a officialisé trois toponymes micmacs dans le cadre de ces travaux : **Site patrimonial du Banc-de-Pêche-de-Paspébiac**, **Site patrimonial de pêche Matamajaw** et **Circonscription électorale de Matane-Matapédia**.

2. Baie-D'Urfé, Beaconsfield, Beauharnois, Carleton-sur-Mer, Côte-Saint-Luc, Dollard-Des Ormeaux, Dorval, Drummondville, La Pocatière, Lévis, Longueuil, Montréal-Ouest, Paspébiac, Québec, Rimouski, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Georges, Saint-Lambert-de-Lauzon, Saint-Maurice, Shawinigan et Trois-Rivières.

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

2.3.2 Privilégier l'inventaire ou la mise en valeur de certains patrimoines toponymiques

Contexte : Dans le contexte des négociations entreprises par le gouvernement avec différentes nations autochtones, la Commission met progressivement en place des mesures qui visent à assurer une meilleure visibilité de leur patrimoine toponymique, sans altérer l'essentiel du visage français du Québec sur les cartes géographiques.

Objectif 2.3.2 Privilégier l'inventaire ou la mise en valeur de certains patrimoines toponymiques			
Indicateur	Cible	Résultat	
		Nombre	Origine linguistique
Répartition des toponymes diffusés sur le Web selon la langue	Patrimoine autochtone	1	Innue

Commentaire : Au cours de l'exercice, plusieurs tentatives pour connaître les noms traditionnels autochtones de certains lieux géographiques naturels ont eu lieu auprès de communautés autochtones. Ces démarches sont en effet systématiques lorsque la Commission reçoit des demandes de dénomination de lieux situés dans des territoires habités ou fréquentés par les autochtones. Ces démarches ont ainsi permis d'inventorier un nom traditionnel innu pour un lac situé dans la MRC de Maria-Chapdelaine, que la Commission a officialisé sous la forme **Lac Amelekep**, le 15 mai 2012. Ce toponyme signifie *lac où frayent les poissons*.

2.3.3 S'assurer que la plupart des notes sur l'origine ou la signification des noms de lieux ont trait à la nomenclature officielle de langue française

Contexte : La neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (New York, 2007) a recommandé aux autorités toponymiques du monde de diffuser l'origine et la signification des noms de lieux, estimant que ces données, tout comme les toponymes eux-mêmes, font partie des patrimoines nationaux. Il importe donc que la nomenclature officielle du Québec, et en particulier celle de langue française, qui forme l'armature de l'identité de la société québécoise, soit présente sur le Web dans une proportion qui en garantisse une juste visibilité.

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Objectif 2.3.3	S'assurer que la plupart des notes sur l'origine ou la signification des noms de lieux ont trait à la nomenclature officielle de langue française

Indicateur	Cible	Résultat
Pourcentage de notes consacrées à la nomenclature officielle de langue française	80 %	83,8 %

Commentaire : Au 31 mars 2013, 83,8 % des 83 363 notes sur l'origine et la signification des noms de lieux liées à des toponymes officiels se rapportaient à des noms de lieux officiels de langue française. Ce pourcentage dépasse de près de quatre points l'objectif de 80 %.

Orientation stratégique 4
Mettre en valeur la politique linguistique québécoise et célébrer la vitalité du français

Axe d'intervention 4.2 La sensibilisation à la vie en français

Contexte : Parmi les désignations toponymiques commémoratives qu'elle traite, la Commission porte une attention particulière à celles qui mettent en valeur des personnes et d'autres acteurs sociaux dont l'apport à la langue française a été remarquable. De plus, depuis 2005, la Commission remet un prix à un groupe, à un organisme, à une municipalité ou à une entreprise qui manifeste la volonté d'utiliser et de diffuser une toponymie de qualité.

Objectif 4.2.3	Souligner l'apport remarquable en faveur de la langue française de personnes, de groupes, d'organismes ou d'entreprises

Indicateur	Cible	Résultat
Liste des prix, des lauréats et des désignations toponymiques commémoratives	s. o.	1 action

Commentaire : Au cours de l'exercice, la Commission n'a officialisé aucune désignation commémorative majeure pour rendre hommage à un personnage dont l'apport à la langue française a été remarquable. Toutefois, la Commission a remis un Mérite du français en toponymie à la Ville de Drummondville (mars 2013), pour la qualité de son travail d'harmonisation de ses noms de voies de communication en vue de réduire le nombre de ceux qui sont identiques ou très semblables.

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Axe d'intervention 4.3 L'expertise toponymique

Contexte : Créée en 1912, la Commission dispose d'un savoir-faire considérable dans un domaine spécialisé, façonné au cours d'un siècle. Depuis 1967, elle collabore, au sein de la délégation canadienne, aux travaux des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, à ceux du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et, enfin, à ceux de la Division francophone du Groupe d'experts, qu'elle a cofondée avec les autorités toponymiques de la France. La Commission participe annuellement aux réunions de la Commission de toponymie du Canada, dont elle est membre. Il est donc important de préserver l'expertise acquise au fil du temps, et il s'avère tout aussi essentiel d'en maintenir le rayonnement, qui contribue à la visibilité du Québec sur la scène internationale.

Objectif 4.3.1 Mettre en valeur le savoir-faire du Québec en matière de toponymie

Indicateur	Cible	Résultat
Participation à diverses activités	Au moins 5 par année	14

Commentaire : En 2012-2013, la Commission a eu l'occasion de mettre en valeur son expertise sur les tribunes suivantes :

- La dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, à New York ;
- La 27e session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, à New York (GENUNG);
- Les travaux de la Division francophone par la préparation du *Bulletin d'information toponymique* pour la Division francophone, publié en décembre 2012, la collaboration à la version française de la base de données des résolutions des CNUNNG et, finalement, l'enrichissement de la base de données *Le Tour du monde en français*, en collaboration avec les autorités concernées, membres de la Division francophone du GENUNG ;
- La représentation de la Commission de toponymie au kiosque d'information des organismes de la Charte de la langue française, lors du Forum mondial de la langue française, à Québec ;
- La réunion annuelle de la Commission de toponymie du Canada, à Québec ;
- La réunion de la Société canadienne d'onomastique (SCO) dans le cadre du Congrès des sciences humaines, à Waterloo (Ontario) ;
- Le Colloque annuel CIÉRA-AÉA sur les études autochtones, à l'Université Laval (Québec) ;
- Le Congrès d'études wendat et wyandot, à Wendake, près de Québec ;

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

- La conférence sur la toponymie des villages gaspésiens dans le cadre des causeries mensuelles du Musée de la Gaspésie, à Gaspé;
- Les chroniques toponymiques diffusées à l'émission *Bon pied, bonne heure* par la Société Radio-Canada (Gaspésie-Les Îles) durant l'été 2012;
- Le Salon des partenaires de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), à Québec;
- Les travaux de l'Approche de coopération en réseau interministériel pour l'information géographique (ACRIgéo) visant l'élaboration d'outils géographiques communs;
- Les travaux du Comité consultatif de la commémoration, de la Commission de la capitale nationale du Québec, à Québec;
- Les travaux de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, à Québec et à Montréal.

Objectif 4.3.2 Célébrer, en 2012, les 100 ans d'activité de gestion des noms de lieux du Québec

Indicateur	Cible	Résultat
Dépôt du programme des activités	31 décembre 2011	Dépôt effectué
Réalisation du programme	2012	Activités du programme réalisées

Commentaire : En 2012, la Commission a célébré ses cent ans d'existence en tant qu'organisme public québécois voué à la gestion des noms de lieux. En prévision de cet anniversaire, la Commission avait déposé le programme des activités liées au centenaire lors de la réunion du comité de direction, à l'automne 2011. Dans ce contexte, outre les activités mentionnées précédemment, la Commission a mené à bien les réalisations décrites dans les deux pages suivantes.

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

Quelques réalisations liées au centenaire de la Commission

Soirée du 100e anniversaire, le 20 septembre 2012, au Musée de la civilisation, à Québec

Cette soirée, organisée pour lancer l'ouvrage *Parlers et paysages du Québec : randonnée à travers les mots d'ici*, et pour inaugurer l'exposition *Le nom de lieu, signature du temps et de l'espace*, a réuni près de 100 personnes ayant en commun un intérêt marqué pour les noms de lieux, en particulier les membres de la Commission de toponymie du Canada rassemblés à Québec à l'occasion de leur réunion annuelle, ainsi que plusieurs anciens membres du personnel de la Commission, à qui on a rendu hommage pour leur contribution à la mission toponymique de l'État.

Ouvrage *Parlers et paysages du Québec : randonnée à travers les mots d'ici*, lancé le 20 septembre 2012

Cette publication invite le lecteur à apprendre le vocabulaire géographique de la langue franco-québécoise traditionnelle à partir de 66 noms de lieux de diverses régions du Québec qui contiennent des mots dont on a souvent oublié l'origine et la signification, comme **Rigolet des Abîmes**, **Savane des Romaines**, **Le Veugle**, **Portage du Marigot**, **Les Neigières**, **Ruisseau du Plaqué Malade**, etc. Pour joindre un grand public tout en lui fournissant une information rigoureuse, le livre est parsemé de commentaires qui semblent avoir été écrits de la main d'un lecteur ayant effectué une « randonnée » dans le texte et qui a noté ses impressions de tous types, de même que d'images dont le choix et l'agencement donnent à croire qu'elles appartiennent à un carnet de voyage. Préfacée par le géographe et toponymiste Jean Poirier, puis enrichie par des articles de fond du linguiste Claude Poirier et du géographe et toponymiste Henri Dorion, cette publication de 184 pages, réalisée en collaboration avec l'Office québécois de la langue française et les Publications du Québec, constitue l'un des piliers de la célébration du centenaire de la Commission de toponymie.

Exposition sur la toponymie au Musée de la civilisation, intitulée *Le nom de lieu, signature du temps et de l'espace*, inaugurée le 20 septembre 2012

Fruit d'un partenariat réunissant le Musée de la civilisation, la Commission de toponymie et, à titre d'expert-conseil, le géographe et toponymiste Henri Dorion, l'exposition vise à donner au public l'envie de découvrir la toponymie du Québec. Servant en quelque sorte de prélude à l'exposition permanente *Territoires*, elle se compose principalement de cinq panneaux sur lesquels sont présentées les six thèmes suivants : *Le nom de lieu*, *Où suis-je ?*, *En souvenir de nous*, *Peuples en mouvement*, *Miroir du territoire et de la société* et *Une mission essentielle à poursuivre*. Devant ces panneaux, une vitrine expose trois publications de l'organisme. Pour le thème *Miroir du territoire et de la société*, un diaporama présente 46 paysages accompagnés de leur toponyme. Enfin, dans l'entrée de l'exposition *Territoires*, sous l'immense carte multimédia du Québec, une borne interactive donne accès au contenu de la Banque de

2 Réalisations de la Commission par rapport aux objectifs du plan stratégique 2009-2014

noms de lieux du Québec ainsi qu'à de brèves capsules toponymiques, qui s'apparentent à des cartes postales. L'exposition se poursuit jusqu'au 14 avril 2013 au Musée de la civilisation, date à laquelle elle sera présentée au Musée de l'Amérique francophone jusqu'en septembre 2013.

Publication souvenir : *Cent ans de gestion toponymique au Québec*, parue en septembre 2012

Cet ouvrage illustré, qui comporte 28 pages, retrace les grandes étapes du traitement de la nomenclature géographique du Québec par l'organisme toponymique qu'a mis en place le gouvernement québécois en 1912, tout en mettant l'accent sur les contributions des principaux gestionnaires durant ce siècle de travaux sur les noms de lieux.

Article publié dans la revue *Cap-aux-Diamants*, en novembre 2012

Intitulé *Les noms des infrastructures routières majeures du Québec : des témoins de la mémoire*, cet article, écrit par une toponymiste de la Commission, a été publié dans un numéro thématique de la revue consacrée au centenaire du ministère des Transports du Québec.

Saviez-vous que...

La Commission a offert aux visiteurs du Musée de la Gaspésie, à Gaspé, une conférence intitulée *Toponymie des villes et villages gaspésiens.*

La Minganie, sur la Côte-Nord, a fait l'objet d'un inventaire de ses noms de lieux, dressé par deux toponymistes de la Commission, entre le hameau de Rivière-aux-Graines et le village de Mingan.

Lors de la réunion de la Commission de toponymie du Canada, qui s'est tenue à Québec, en septembre 2012, des représentants de la Commission ont présenté une rétrospective des travaux en matière de toponymie amérindienne et inuite.

Réalisations de la Commission par rapport à la Déclaration de services aux citoyens

3 Réalisations de la Commission par rapport à la Déclaration de services aux citoyens

Résultats

La Déclaration de services aux citoyens, adoptée au cours de l'exercice 2003-2004, n'a pas été modifiée depuis.

1. Répondre avec clarté et simplicité aux demandes des citoyens

Pour répondre aux demandes de ses usagers, la Commission offre un service de consultations toponymiques personnalisé et gratuit. En 2012-2013, elle a reçu 1 939 demandes réparties comme suit :

Répartition des demandes de services selon la catégorie de demandeur[3]

Demandeur	Nombre de demandes de services
Association ou société	82
Citoyen du Québec	410
Citoyen hors du Québec	12
Entreprise ou travailleur autonome	78
Média privé	4
Média public	3
Ministère ou organisme fédéral	37
Ministère ou organisme public ou parapublic québécois	252
Municipalité ou MRC	1 007
Organisme scolaire	54
Total	**1 939**

3. Les catégories Association ou société, Citoyen du Québec, Entreprise ou travailleur autonome et Média privé correspondent aux destinataires des services et des outils de la Commission, au sens de l'article 6 de la Loi sur l'administration publique (LRQ, chap. A-6.01), qui précise que « les services aux citoyens comprennent, pour l'application de la présente loi, les services offerts à la population et aux entreprises ».

3 Réalisations de la Commission par rapport à la Déclaration de services aux citoyens

2. Confirmer à sa clientèle la réception des requêtes; faire connaître à l'avance les dates de ses réunions; communiquer ses décisions aux intéressés dans un délai raisonnable

La Commission a accusé réception des demandes qui lui ont été présentées. Elle a annoncé à l'avance la date de chacune des réunions des membres de la Commission sur la page d'accueil de son site Web. De plus, toutes les décisions prises par les membres en 2012-2013 ont été mises en ligne, dans un délai n'excédant pas dix jours ouvrables. Finalement, après chacune de ses réunions, la Commission a informé, par courrier ou par courriel, les personnes et les instances visées par les noms qu'elle a approuvés, remplacés ou retirés de la nomenclature officielle, ou encore, qui ont fait l'objet d'un avis.

3. Publier un avis d'intention de changement d'un nom de lieu pour recueillir l'opinion des intéressés si, selon la Commission, ce nom désigne un lieu d'importance ou si ce nom présente un intérêt certain en raison de sa valeur culturelle ou historique

Au cours de l'exercice, aucun avis d'intention n'a été publié.

4. En ce qui concerne les consultations personnalisées qu'elle offre, assurer sa clientèle d'une réponse fiable et exacte sur-le-champ ou, au plus tard, dans les 48 heures suivant la réception de la demande, si une recherche est nécessaire

Le délai de réponse aux demandes des citoyens a été respecté dans une proportion de 93,4 %.

5. Rendre disponible en tout temps l'information sur son site Web, l'enrichir régulièrement et offrir un service d'assistance à l'usager durant les heures de bureau

Le site Web de la Commission, accessible en tout temps, a été enrichi au moins une fois par mois. Un service d'assistance aux usagers a aussi été offert durant les heures d'ouverture.